00014

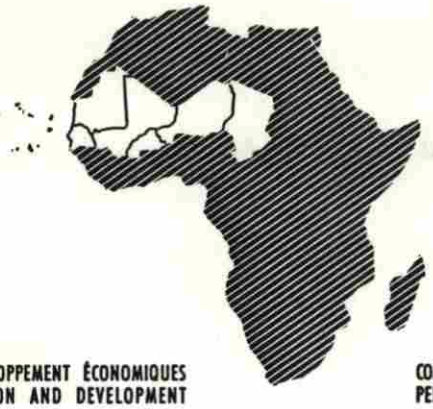

OCDE/OECD
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS
COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

DOCUMENTATION

SAHEL CR(86)54
Décembre 1986
Or. fr.

DIFFUSION GENERALE

REUNION DU RESEAU POUR LA PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SAHEL

Paris, 13-14 novembre 1986

Conclusions

CONCLUSIONS DE LA REUNION DU
RESEAU POUR LA PREVENTION DES
CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SAHEL

---

tenue au siège de l'OCDE,
Paris, les 13 et 14 novembre 1986

à l'initiative des Secrétariats
du CILSS et du Club du Sahel (1) (2)

1. Situation des récoltes et des stocks de céréales dans le Sahel

Les participants prennent connaissance des évaluations provisoires faites par le CILSS et la FAO et félicitent ces organisations des progrès réalisés pour disposer d'informations plus fiables et précoces sur la situation alimentaire dans le Sahel. En 1986, les missions organisées pour évaluer les récoltes ont associé des représentants du programme AGRHYMET et du projet Diagnostic Permanent (CILSS) à ceux de la FAO. En outre, la réunion des Directeurs des Offices céréaliers des pays Membres du CILSS a été organisée par le Secrétariat Exécutif avant la réunion du Réseau.

Les évaluations des récoltes sont présentées dans le tableau ci-dessous. Ce tableau permet également d'établir une comparaison par rapport aux années précédentes. L'annexe III (3) présente les évaluations par type de céréale.

Pays du CILSS - Production céréalière 1/ 1981-1985
et prévisions préliminaires pour 1986

Pays	Production					Prévisions préliminaires pour 1986
	1981	1982	1983	1984	1985	
	(..... production brute, en milliers de tonnes.....)					
Burkina Faso	1 270	1 210	1 011	1 119	1 584	1 925
Cap-Vert	3	4	3	3	2	6
Gambie	99	109	66	89	116	144
Guinée Bissau	126	132	132	165	180	200
Mali 2/	1 107	984	880	760	1 669	1 781
Mauritanie	83	21	16	22	67	126
Niger	1 688	1 704	1 747	1 075	1 834	1 700
Sénégal	923	766	517	706	1 241	963
Tchad	522	453	489	314	690	754
TOTAL	5 821	5 383	4 861	4 253	7 383	7 600

SOURCE: CILSS/FAO

1/ Y compris riz en équivalent paddy.
2/ Les données antérieures à 1985 ne sont pas comparables parce que la méthodologie d'estimation des cultures a été modifiée.

---

(1) Annexe I : Liste des participants
(2) Annexe II : Ordre du jour de la réunion
(3) Annexe III : Tableau "Production des diverses céréales : prévisions préliminaires pour 1986-87"

Copyright OCDE

Les participants remarquent la différence entre la prévision des récoltes effectuée en octobre 1985 (entre 6.25 et 6.40 millions de tonnes) et le résultat définitif retenu pour la même récolte (7.20 millions de tonnes, si l'on retire la Guinée Bissau qui n'était pas encore membre du CILSS en 1985). Cette remarque vient rappeler les observations fréquemment émises dans le Réseau, notamment lors de la réunion des 29 et 30 avril 1986. Les participants y étaient convenus qu'"il serait irréaliste de rechercher un degré de précision trop élevé" et "que les estimations quantitatives... doivent être réajustées au cours de l'année...".

Bien que les informations officielles sur le niveau des **stocks de céréales** détenus par les services publics ne soient pas encore complètes, il apparaît que plusieurs pays disposent de stocks de report très importants : les services publics détiendraient au moins 500 000 tonnes de céréales pour l'ensemble du Sahel et peut-être davantage. Ces céréales proviennent des aides alimentaires livrées en 1986 (pour partie, des aides promises en 1984-85) et des achats, parfois importants, réalisés par les offices céréaliers après la bonne récolte de 1985. Ces évaluations ne comprennent ni les stocks détenus par les commerçants ni les stocks des paysans.

Les participants procèdent à l'analyse des **problèmes posés** par la conjonction de deux bonnes années de production avec des arrivages tardifs d'aide alimentaire : les stocks publics sont pleins avant même l'arrivée de la nouvelle récolte, et les prix s'effondrent sur les marchés, probablement très en dessous d'un seuil de rentabilité permettant au producteur de maintenir ses revenus et, au delà, la fertilité des sols qu'il exploite. Les offices céréaliers n'ont pas la possibilité de soutenir les prix.

Les participants soulignent la contradiction qui oppose une offre abondante de céréales locales aux tendances profondes de la consommation, surtout urbaine, qui se porte de plus en plus sur le riz et le blé et l'on s'interroge sur les mesures à prendre à court terme et sur la compatibilité de telles mesures avec une politique à long terme qui doit s'adapter aux cycles climatiques : les années de bonne production suivent des années de sécheresse. En toile de fond, la croissance de la population est beaucoup plus rapide que celle de la productivité de l'agriculture.

Les participants s'interrogent aussi sur le rôle que devraient pouvoir jouer les commerçants privés de céréales et sur la redéfinition du rôle et des moyens à confier aux offices publics. Ils soulignent enfin que la transformation des céréales locales en produits modernes commercialisables dans les villes est une question clé pour l'avenir des politiques céréalières dans le Sahel. Les problèmes techniques et économiques ne sont pas résolus ; il convient donc de s'en occuper en priorité, ce qui n'a jamais été le cas auparavant.

Les participants formulent le souhait que des réponses cohérentes à ces questions soient proposées lors du colloque sur les politiques céréalières dans le Sahel qui se déroulera en décembre 1986 à Mindelo, République du Cap Vert.

A court terme, la réunion formule plusieurs recommandations :

- Malgré les recommandations formulées en 1985, les promesses d'aides alimentaires ont atteint en 1986 un niveau élevé (environ 600 000 tonnes dont 400 000 livrées avant la récolte) ; l'une des premières mesures à prendre est d'éviter toute aide alimentaires en mil, maïs et sorgho. Cette mesure devrait concerner les aides déjà promises pour 1986 et les aides pour 1987. Il convient, en outre, d'infléchir les programmes d'aide alimentaire en cours (voir point suivant).

- Il convient de favoriser la consommation de céréales locales par différents moyens (utilisation dans des programmes nutritionnels, notamment par les ONG, adoption de mesures de protection vis-à-vis des céréales importées, efforts de transformation).

- Les échanges de céréales peuvent être développés en premier lieu entre les régions excédentaires et déficitaires d'un même pays. Le représentant de la RFA se demande s'il ne serait pas préférable de concentrer l'assistance sur la commercialisation des excédents plutôt que d'apporter des aides alimentaires de l'extérieur de la région. Un autre participant propose que les stocks publics soient cédés à un prix raisonnable, intermédiaire entre les prix officiels et les prix très bas du marché.

- Des céréales pourraient être utilisées pour l'alimentation du bétail, notamment lorsque cela permet de se débarasser de céréales de mauvaise qualité.

Enfin, les participants souhaitent que les pays sahéliens distinguent dans leurs évaluations les déficits conjoncturels dûs à une mauvaise récolte, qui peuvent entraîner des demandes d'aide d'urgence, des déficits structurels en céréales telles que le blé et, dans une moindre mesure, le riz qui peuvent donner lieu à des aides à la balance des paiements. Compte tenu de l'importance que joue l'aide alimentaire sur l'économie céréalière des pays sahéliens, notamment sur les prix, les participants soulignent également que les négociations visant à un ajustement structurel des finances publiques gagneraient à prendre les aides alimentaires en ligne de compte.

2. La politique d'aide alimentaire au Sahel

M. Stéphane JOST résume le rapport sur la politique d'aide alimentaire au Sahel préparé à la demande du Secrétariat du Club du Sahel, en lien avec le Ministère français de la Coopération. Les participants le félicitent pour la clarté de son analyse et la qualité des informations nouvelles qu'ils a apportées sur les politiques d'aide alimentaire pratiquées dans les Etats Membres du CILSS.

Au cours des 16 dernières années, l'aide alimentaire en céréales au Sahel a enregistré une croissance très importante, atteignant en 1984/85 le niveau record de 1.2 million de tonnes. En 1985/86, malgré un niveau satisfaisant des récoltes, des programmes importants d'aide alimentaire ont persisté. Les attributions ont presque atteint 600 000 tonnes, niveau supérieur de 200 000 tonnes aux besoins exprimés par les pays demandeurs. Le volume des aides alimentaires en 1986 se situe donc juste après celui des années de crise de 1973 et 1984.

M. Jost analyse ensuite les différents problèmes posés par la gestion des aides alimentaires :

- dans le cas des **aides d'urgence**, les délais de livraison sont encore trop longs et une attention insuffisante est portée à la manière de fixer les prix de vente de ce type d'aide ;

- d'une manière générale, les volumes d'aide alimentaire sont trop importants.

Il existe toutefois plusieurs exemples des **inflexions** que les donateurs ont su donner à certains programmes, après la bonne récolte de 1985. Certaines aides alimentaires ont été converties en aides financières (actions de "substitution" de la C.C.E. par exemple), d'autres ont été annulées ou converties en achats de céréales locales ; le type de produit a été changé dans certains cas (blé ou riz plutôt que maïs ou sorgho). Enfin, des opérations triangulaires et des actions de troc ont été réalisées avec d'autres pays de l'ouest africain.

Pour l'avenir, les participants formulent les suggestions suivantes :

- **A court terme**, il faut renouveler et multiplier les inflexions de programmes d'aide alimentaire citées précédemment ; l'utilisation des fonds de contrepartie pour les achats locaux doit être poursuivie.

- **A moyen terme**, M. Jost rappelle la possibilité d'alimenter les fonds de contrepartie par la vente d'autres produits tels que des intrants ou des machines agricoles. Il souligne la nécessité d'améliorer la collecte des informations statistiques sur l'aide alimentaire.

- **A plus long terme**, il faut renforcer l'articulation entre les politiques d'aide alimentaire et les politiques céréalières.

Les participants approuvent les recommandations présentées, en insistant sur les aspects suivants :

- Constatant que les **variations de production alimentaire** en fonction des aléas climatiques resteront importantes et que la population croît plus vite que la production, certains participants soulignent que les pays du Sahel auront vraisemblablement des besoins croissants d'aide alimentaire. Il faut donc que cette aide s'assouplisse et qu'elle ne soit pas en contradiction avec une politique céréalière qui doit favoriser la production locale.

- Les **opérations triangulaires** sont certainement une piste à suivre mais il faut en étudier soigneusement les coûts et les problèmes de leurs procédures techniques et les comparer aux opérations classiques en tenant compte des subventions dont bénéficient les céréales sur le marché mondial. Il faut probablement associer plus étroitement aux opérations triangulaires les partenaires du secteur privé (commerçants et organisations villageoises). Plusieurs participants indiquent qu'ils réfléchissent à ces questions. L'ACDI a fait récemment une étude et l'USAID envisage d'en faire une également. Les participants ont manifesté le souhait que le Réseau continue à suivre de près ces questions.

- L'une des questions posées pour les orientations de politique alimentaire est de savoir si l'on doit encourager, comme on l'a fait jusqu'à présent, la consommation de riz et de blé ou si l'on doit au contraire exercer une influence sur la consommation de céréales locales. Est-il compatible de faciliter les importations (et donc la consommation) de riz et de blé, notamment grâce aux aides alimentaires, et de vouloir commercialiser les excédents de céréales locales ? Dans ce domaine, il est important que les donateurs s'entendent sur une ligne de conduite commune pour l'avenir.

- Les participants approuvent la proposition d'améliorer la collecte des données sur l'aide alimentaire.

En conclusion, les participants estiment qu'il serait utile de tirer les leçons des politiques d'aide alimentaire suivies en périodes de déficits et d'excédents, et de présenter des recommandations précises sur ce qu'il faut faire et ne pas faire lors du colloque de Mindelo pour en discuter avec leurs partenaires.

3. Les études réalisées pour améliorer les moyens de transport des céréales

Le représentant de la Suisse informe la réunion de l'étude effectuée en 1986 par le Corps Suisse d'Aide en cas de Catastrophe. L'objet de cette étude a été de faire l'inventaire des goulets d'étranglement technique et d'amener les donateurs à financer les projets les plus urgents pour les éliminer afin de mieux faire face, le cas échéant, à une nouvelle crise alimentaire. L'UNDRO ne paraît pas avoir utilisé l'étude avec suffisamment de vigueur pour intéresser les sources de financement aux actions de déblocage qui permettraient d'utiliser les transports sahéliens avec plus d'efficacité en cas de nouvelle crise.

Les participants observent que pour que les projets proposés dans le rapport soient pris en considération par la Communauté internationale, il faudrait que les pays du CILSS les considèrent comme des projets prioritaires, les inscrivent dans leur programmation et les soumettent eux-mêmes aux bailleurs de fonds.

Le représentant de la France informe la réunion de la réalisation en 1986 par le Ministère de la Coopération d'une étude sur les problèmes de transport et d'acheminements des aides alimentaires dans 13 pays africains. Il propose de diffuser cette étude à l'ensemble des participants dès qu'elle sera prête, probablement avant la fin 1986.

Le représentant de l'USAID indique que le FEWS (Famine Early Warning System) a construit un modèle informatique d'organisation des transports dans le Sahel. Les données que ce modèle produira seront mises à la disposition des membres du Réseau dès qu'elles seront disponibles, c'est-à-dire dans le courant de 1987.

4. La mise en place de systèmes d'alerte précoce au niveau national

Les participants prennent d'abord connaissance des résultats des réflexions menées depuis un an au sein du Réseau sur les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP).

En octobre 1985, la réunion du Réseau avait demandé aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de faire l'inventaire des moyens d'alerte précoce dans le Sahel. Un rapport (1) a été soumis aux membres du Réseau, réunis à Paris en avril 1986.

Les conclusions de la réunion d'avril 1986 ont mis l'accent sur : 1) les améliorations techniques pour le recueil des données de base, 2) la nécessité de concentrer les efforts notamment ceux du CILSS, des agences de coopération, des bailleurs de fonds et des ONG, sur la mise au point de systèmes d'alertes au niveau national, sous la responsabilité de chaque Etat.

Ces recommandations vont dans le sens des résolutions adoptées par le Conseil des Ministres des pays Membres du CILSS, réuni à Dakar en janvier 1986. Ces résolutions engageaient le Secrétariat Exécutif, en liaison avec les Etats, à :

- "mettre en oeuvre, dès 1986, un système d'alerte précoce sur la campagne agropastorale dans les pays Membres",

- "renforcer les services nationaux habilités à piloter une telle entreprise".

En septembre 1986, les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel ont analysé les progrès réalisés dans la mise en place d'un SAP dans cinq pays sahéliens : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad (2).

Il ressort de ces analyses qu'il existe une meilleure perception dans les Etats concernés des objectifs et des moyens d'un SAP. On assiste en 1986 à un début d'organisation, variable selon les Etats, pour coordonner les efforts entrepris par les différentes agences de coopération et les différents programmes du CILSS en vue du fonctionnement efficace des SAP (3).

Il reste néanmoins du chemin à faire avant de voir fonctionner correctement au niveau de chaque pays un système fiable reposant sur les ressources nationales et l'on peut se demander si l'aide étrangère fournie dans ce but ne risque pas de s'étioler, après 2 années de bonne récolte.

---

(1) La prévision des situations alimentaires critiques dans les pays du Sahel : Systèmes et moyens d'alerte précoce – Roger Pons – Mars 1986

(2) "La mise en place d'un système d'alerte rapide dans les pays Membres du CILSS – le cas du Sénégal" et "La mise en place d'un système d'alerte rapide dans les pays Membres du CILSS – le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Tchad

(3) On trouvera en annexe IV une note du Secrétariat Exécutif du CILSS sur les SAP et le rôle du CILSS dans leur mise en oeuvre

Les participants formulent un certain nombre de constats :

- les projets Diagnostic Permanent et Pré-Crésal, comme le programme Agrhymet, ont fait un énorme travail mais il reste encore des efforts à fournir pour améliorer la qualité et compléter la gamme des informations nécessaires et pour s'assurer de leur utilisation par les décideurs au moment opportun ; pour atteindre cet objectif, les actions du CILSS constituent un bon cadre pour tous, cadre qu'il convient de renforcer ;

- les SAP doivent être simples, légers et peu générateurs de coûts récurrents afin d'être gérables par les Etats car, tout le monde est d'accord sur ce point, ce sont les services nationaux qui doivent prendre les choses en main. Les services nationaux doivent faire des efforts pour se coordonner et les donateurs doivent se discipliner pour se mettre à leur service ;

- les meilleures récoltes de 1985 et 1986 ne doivent pas freiner les efforts accomplis pour améliorer les SAP qui doivent être reliés aux systèmes permanents de suivi de la situation alimentaire ; ces systèmes doivent permettre de prendre des décisions dans le cas de récoltes excédentaires comme dans le cas de récoltes déficitaires ;

- la réunion prend connaissance des travaux effectués par le projet FEWS et certains projets d'ONG, comme l'AEDES financée par le FED, à l'échelon des régions au sein d'un pays pour recueillir des indicateurs socio-économiques grâce à un système d'échantillonnage léger et opérationnel ; des liaisons doivent être établies entre ces systèmes et les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel afin d'échanger leurs informations respectives ; ces liaisons devraient notamment permettre d'améliorer les connaissances sur les stocks paysans.

Le CILSS et la FAO informent les participants de la réunion qu'ils ont l'intention d'organiser au cours du premier semestre 1987 pour améliorer la perception de l'utilité des SAP par les Etats Membres du CILSS, décloisonner leurs services, mieux organiser la coordination entre les bailleurs de fonds et suivre la mise en place des projets nationaux supervisés par la FAO.

En conclusion, les participants soulignent l'utilité des travaux du Réseau sur les SAP et demandent aux deux Secrétariats de les poursuivre.

5. Echanges de vues sur le bilan de la crise provoquée par les attaques d'acridiens

Les participants remercient M. Michel LAUNOIS, expert français du PRIFAS (1), d'avoir préparé une évaluation indépendante sur la situation rencontrée en 1986 (2) et de leur avoir présenté un témoignage filmé des pullulations acridiennes au Burkina Faso en octobre 1986.

---

(1) Le PRIFAS est le département d'Acridologie et d'Ecologie Opérationnelle au sein du CIRAD (Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement)

(2) Premier bilan de la situation acridienne en Afrique de l'Ouest - 1986

Les participants soulignent que les acridiens ont représenté un danger réel pour les cultures dans le Sahel au cours de la saison des pluies de 1986. La mobilisation contre les acridiens, bien que tardive, s'est révélée rapide et efficace : plus de **25 millions de dollars** ont été débloqués par la Communauté internationale, **30 avions** mobilisés, **beaucoup d'efforts humains** mis en oeuvre. Il est cependant impossible d'affirmer que ces efforts ont permis de maîtriser la situation. La nature y a mis du sien : sécheresse en août, pluies abondantes en septembre ; les variations climatiques ont contribué à écarter les risques de destruction des récoltes.

Le problème est désormais reporté à la saison des pluies 1987. Le risque encouru, que M. Launois compare à une "bombe à retardement", semble au moins égal à celui de 1986.

Tout en remerciant la Communauté internationale pour ses efforts qui ont permis d'éviter le pire, le représentant du Secrétariat Exécutif du CILSS met l'accent sur le **délai** qui s'est écoulé entre les demandes d'aide des pays Membres du CILSS et la réponse des aides étrangères. Les participants eux-mêmes font observer que ni les pays africains ni la Communauté internationale n'étaient préparés à affronter la situation de 1986. Il en est résulté des demandes d'aide de la part des pays sahéliens manquant de précision et parfois surestimées, des engagements d'aide tardifs, des difficultés de coordination et de choix des moyens de lutte, notamment pour les pesticides dont la gamme est trop réduite pour les besoins du Sahel. Les transferts des moyens de lutte d'un pays à un autre -les acridiens ne connaissant pas les frontières- se sont révélés très difficiles, voire impossibles à organiser.

Les **risques** d'attaques acridiennes restent importants en 1987. Les participants sont convenus de la nécessité de rester mobilisés, sans exagérer la place que représentent les acridiens parmi les divers fléaux des cultures dans le Sahel, mais en soulignant qu'il faut une capacité de réponse rapide contre les fléaux intermittents :

- Les efforts pour la **recherche** et les **systèmes de surveillance** doivent être poursuivis. En soulignant que "pour choisir ses armes, il faut connaître ses cibles", M. Launois a proposé la poursuite et l'extension de l'opération Sautériaux au Sahel qui a permis la surveillance par le PRIFAS de la situation au cours de l'année 1986.

- Les **paysans** et les **services nationaux** de protection des végétaux ont un rôle primordial à jouer, aux côtés d'une éventuelle **action internationale mieux coordonnée**. Chacun doit pouvoir jouer son rôle et prendre les initiatives sans se reposer sur le niveau supérieur.

- Sur le plan **régional**, il faut sans doute construire une coopération légère dont la forme reste à trouver. Agrhymet devrait y trouver sa place.

- La **coordination internationale** peut gagner en efficacité. L'expérience de 1986 a montré qu'il était indispensable de savoir à l'avance "qui fait quoi" et qui est compétent pour prendre les décisions.

Les participants se sont montrés conscients des coûts financiers qu'entraînera la lutte en 1987. Certains pensent que les coûts seront aussi élevés qu'en 1986. La plupart d'entre eux se retrouveront lors de la réunion organisée par la FAO en décembre 1986, dans le triple objectif de faire une évaluation de la lutte en 1986, d'adopter un plan d'action pour 1987 et de définir un plan d'action à moyen et long terme.

6. Principales conclusions et recommandations

— Les participants prient les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de réunir de nouveau le Réseau en 1987. La date de la réunion sera choisie en concertation entre les deux Secrétariats, en fonction de l'évolution des cultures, des réunions du CILSS et des contraintes de programmation des agences de coopération pour l'aide alimentaire.

— Ils recommandent aux Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel de présenter à cette occasion des prévisions que l'on souhaite en progrès par rapport à 1986, sur la production, les stocks (services publics, commerçants privés et paysans, dans la mesure du possible), les excédents et déficits. Une synthèse des résultats des systèmes fondés sur des indicateurs socio-économiques est également prévue.

— A la demande des participants, M. S. Jost rédigera, en lien avec les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel, des recommandations pour le bon usage de l'aide alimentaire dans le Sahel, qui seront discutées lors du colloque de Mindelo sur les politiques céréalières sahéliennes. Ce document sera diffusé aux Membres du Réseau.

— Les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel feront l'année prochaine un bilan des progrès de l'organisation et de la coordination des Systèmes d'Alerte Précoce, à l'échelon régional et à l'échelon national. Si des retards sont constatés dans certains pays pour la mise en place du SAP, les deux Secrétariats feront à la réunion du Réseau des propositions concrètes pour surmonter les difficultés rencontrées, par exemple pour l'organisation et la préparation de réunions de concertation nationale.

— La réunion recommande au CILSS de poursuivre ses efforts (projets Diagnostic Permanent et Pré-Crésal et programme Agrhymet) pour animer la construction du SAP dans chaque pays du CILSS et aux aides étrangères d'accorder leurs actions avec ces dynamiques régionale et nationales.

A N N E X E S

LISTE DES PARTICIPANTS

REUNION DU
RESEAU POUR LA PREVENTION DES CRISES
ALIMENTAIRES DANS LE SAHEL

Paris, 13-14 novembre 1986

CILSS		Mr. Ibrahima Demba BA Mr. Wytze BOS
CANADA/ACDI		Mr. Denis POTVIN Mr. Emmanuel HOUNZANGBE
DANEMARK (Délégation danoise OCDE)		Mrs. Birte POULSEN
ETATS-UNIS		Mr. Ellsworth AMUNDSON Mr. Jonathan OLSSON
	USAID/Rome	Mr. Peter STRONG
	USAID/Burkina	Mr. Charles John KELLY
FRANCE		Mr. Louis CAUDRON Mr. Paul GINIES Mr. Stéphane JOST
JAPON (Délégation japonaise OCDE)		Mr. Masao KAWAI Mr. Hiroyuki YORIYASU
PAYS-BAS		Mr. Karel SCHOUW Mr. Paul J. SCIARONE
R.F.A.		Mr. Josef HANSEN

SUISSE		Mr. Fred JENNY Mr. Werner MAHRER
Commission des Communautés Européennes		Mr. Roger VISEUR
F M I /PARIS		Mr. Roland DAUMONT
F A O		Mr. Peter NEWHOUSE
O N G		Mme Anne-Sophie BOISGALLAIS Campagne "Pour une Afrique verte" Mr. Jean-Marie KINDERMANS A.E.D.E.S.
Invité		Mr. Michel LAUNOIS
Observateurs		Mr. Robert BAILHACHE Mr. Johny EGG Mme Marie-Agnès LEPLAIDEUR (Periscoop) Mr. Roger PONS
	CEN/DEV	Mr. Thierry DELBREUVE
	DAC/OCDE	Mr. Noboru KAWAI
Secrétariat du Club du Sahel		Mme Anne de LATTRE Mr. Henri JORRITSMA Mr. Jean-Marc PRADELLE

C I L S S / CLUB DU SAHEL

Réunion du Réseau pour la prévention des crises alimentaires dans le Sahel

13-14 novembre 1986

Projet d'ordre du jour

- Ouverture. Adoption de l'ordre du jour

- Echange d'informations sur les récoltes de céréales en 1986, sur les stocks disponibles et les mesures à prendre à court terme (aides alimentaires, achats locaux, opérations triangulaires, etc...)

- Analyse de la politique d'aide alimentaire au Sahel. Orientations à court et moyen terme

- Echange d'informations sur les études réalisées dans le domaine des transports

- Echanges de vues sur la mise en place des systèmes d'alerte précoce (SAP) au niveau national

- Echanges de vues sur le bilan de la crise provoquée par les attaques d'acridiens et sur les dispositions à prendre à l'avenir, notamment sur l'entretien d'une capacité permanente de surveillance au sein des pays du CILSS

- Points divers ; informations sur le Colloque de Mindelo

- Conclusions et recommandations

PRODUCTION DE DIVERSES CEREALES :

PREVISIONS PRELIMINAIRES POUR 1986-87

PAYS	Mil/ sorgho	Maïs	Riz (paddy)	Autres 1/	TOTAL
	(.....production brute, en milliers de tonnes.....)				
Burkina Faso	1 729	160	28	8	1 925
Cap Vert	–	6	–	–	6
Gambie	67	31	44	2	144
Guinée Bissau	75 2/	... 3/	125	–	200
Mali	1 284	230	249	18	1 781
Mauritanie	101	3	22	–	126
Niger	1 650	–	50	–	1 700
Sénégal	703	128	130	2	963
Tchad	672	53	25	4	754
TOTAL	6 281	611	673	34	7 600

Source : CILSS/FAO

1/ Y compris fonio et blé
2/ Y compris maïs
3/ Inclus dans mil/sorgho

PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT

Note de synthèse sur le

SYSTEME D'ALERTE PRECOCE (S.A.P.)
DANS LES PAYS MEMBRES DU C.I.L.S.S.

Les expériences accumulées durant les campagnes 1984/85 et 1985/86 ont révélé la faiblesse des systèmes et moyens d'informations sur la situation alimentaire dans le SAHEL.

L'absence d'un système de prévision fiable a été à l'origine des retards importants de programmation de distribution de l'aide alimentaire, d'un accroissement des coûts de transports et de dépassement du volume d'aide fournie par rapport aux besoins réels. Cette carence a également, par voie de conséquence, occasionné des difficultés d'écoulement et de stockage en 1985/86.

Il en est découlé la nécessité vitale d'organiser tant au niveau national qu'au niveau régional un suivi fiable de l'évolution de la situation alimentaire.

Aussi, considérant cette nécessité, le Conseil des Ministres réuni en sa 21ème session les 25 et 26 janvier 1986 à DAKAR, avait-il, dans sa résolution n° 4/21/CM/86 engagé le Secrétariat Exécutif, en rapport avec les Etats, à :

- "mettre en oeuvre dès 1986 un système d'alerte précoce sur la campagne agropastorale dans les pays Membres",

- et "renforcer les services nationaux habilités à piloter une telle entreprise".

I. DEFINITION ET OBJECTIFS

Un système d'alerte précoce est un instrument d'investigation conjoncturelle qui permet de prévoir les moments des crises alimentaires, d'apprécier leur ampleur et éventuellement de déterminer le lieu, la manière et l'opportunité de l'intervention. Dans la perspective de la sécurité alimentaire, c'est un dispositif essentiel pour rendre rationnelles et efficaces les décisions des responsables de politiques alimentaires.

Ses objectifs sont donc :

- de suivre la campagne agricole et de faire les prévisions de récoltes,

- de faire l'évaluation des déficits ou des excédents alimentaires,

- de surveiller les zones à risques.

II. FONCTIONNEMENT

Le dit système d'alerte précoce, pour être efficace et permettre aux décideurs de réagir opportunément, doit prendre en compte les informations fournies par :

- les indicateurs de l'environnement agro-climatologique (pluviométrie, bilan hydrique, etc.),
- les indicateurs de suivi des cultures et du cycle végétatif (semis, levée : germination, épiaison, état phytosanitaire, etc.),
- les indicateurs sur les superficies et les rendements,
- l'évaluation des déficits ou excédents en produits de base,
- l'évaluation des stocks,
- les indicateurs commerciaux (prix, achats, etc.),
- les indicateurs sanitaires, alimentaires, démographiques ou autres pouvant expliquer les causes de pénuries alimentaires imminentes.

La réalisation du S.A.P. apparait ainsi comme une entreprise pluridisciplinaire. Les acteurs et moyens devant y concourir dans un pays du CILSS sont nombreux. Ainsi, la mise en place d'un tel système exige, au préalable, la création au niveau de chaque pays, d'une cellule centrale de coordination, composée de représentants des différents services responsables de la production agricole et des organismes concernés par les problèmes alimentaires.

Cette cellule devra être établie au niveau hiérarchiquement élevé afin de pouvoir mobiliser les principaux acteurs du système. Son rôle se résume essentiellement à :

- apporter un appui méthodologique aux structures chargées de la collecte d'informations,
- centraliser les résultats obtenus par les services collecteurs,
- produire des synthèses périodiques,
- assurer avec rapidité, la circulation de l'information tant au niveau national qu'à l'échelon de la sous-région.

Cette cellule, enfin, doit maintenir des relations étroites avec les aides étrangères (bailleurs de fonds, donateurs d'aide alimentaire, ONG), impliquées dans les S.A.P.

III. ROLE DU CILSS DANS LA MISE EN OEUVRE DU S.A.P.

Le CILSS joue et jouera encore un rôle déterminant dans la mise en place du S.A.P., tant au niveau national des Etats Membres qu'aux niveaux régional et international.

III.1 Au niveau national

Les différents indicateurs du S.A.P. révèlent qu'à toutes étapes de sa mise en oeuvre, se trouve impliqué un ou plusieurs projets ou programmes du CILSS. C'est ainsi pour les trois objectifs suivants :

- Suivi de la campagne et estimations des récoltes : les services agricoles et météorologiques ont pour tâche les aspects climatiques et phénologiques des cultures ; les services des statistiques agricoles s'occupent davantage des mesures des superficies de rendement et autres éléments statistiques ; quant au service des Protections de Végétaux, il est concerné par l'aspect phytosanitaire. Or, tous les services sont appuyés respectivement par AGRHYMET, DIAGNOSTIC PERMANENT et LUTTE INTEGREE.

- Evaluation des déficits et des excédents alimentaires. Cette tâche en revient en général aux offices céréaliers ou à des commissions nationales spécialisées dans l'assistance aux populations éprouvées, en rapport avec divers organismes concernés par les importations, les stocks et autres. Le projet DIAGNOSTIC PERMANENT et la PRE-CRESAL apportent leur appui à ces organismes et suivent ces questions.

- Suivi des zones à risques, des marchés ou autres indicateurs :

  Idem objectif précédent.

Il est à remarquer qu'en plus de ces nombreux acteurs nationaux du S.A.P., il y a aussi différents donateurs.

Ainsi, l'inventaire exhaustif sur les acteurs et moyens qui concourrent à l'alerte précoce dans les pays du CILSS montre leur multiplicité et leur hétérogénéité.

Pour mettre fin aux nombreuses duplications et aux cloisonnements et foisonnements des opérations, une réforme structurée s'impose, tendant à transférer toutes les responsabilités aux Etats Membres.

Dans chaque pays, une commission nationale de prévision et d'alerte rassemblant tous les acteurs représentés sur place, devrait être l'organe centralisateur de toutes les données et assurera la coordination et la concertation.

D'ores et déjà, le décloisonnement au niveau de chaque pays entre le groupe de travail AGRHYMET et le noyau de la Composante nationale du projet DIAGNOSTIC PERMANENT, constituera une base appréciable pour cette commission.

III.2 Aux niveaux régional et international

La responsabilité du CILSS à ces niveaux porte sur les aspects suivants :

- Impulsion de la réflexion sur la méthodologie appropriée garantissant une relative harmonisation régionale. Dans ce sens, le projet DIAGNOSTIC PERMANENT vient d'élaborer une méthodologie pour le S.A.P. qui tente d'allier la fiabilité, la précocité et la légèreté (moindre coût). Il s'agit de l'étude conçue par la SEDES et dont le test en grandeur nature est en cours dans l'ORD du Centre-Nord (Kaya) au BURKINA.

  C'est un dispositif qui se base sur des infrastructures et les structures existantes dans les pays. Cette méthode se fonde sur les hypothèses simples et son utilisation est très pratique, d'autant plus que bon nombre d'opérations préliminaires peuvent être préparées avant la saison des pluies. Cette méthodologie constitue la proposition la plus originale qui soit faite pour le suivi de l'évolution conjoncturelle de la situation alimentaire.

- Description et diffusion des informations régionales sur le climat et l'impact climatique sur les cultures. Les bulletins mensuels d'AGRHYMET vont dans ce sens. De même que les telex décadaires d'AGRHYMET, celui du service de la presse du Secrétariat Exécutif du CILSS diffusé le plus largement possible au niveau de la Communauté internationale répond à ce souci.

- Développement régional de la recherche et de la surveillance phytosanitaire : action du PLI et de l'INSAH.

- Coordination et coopération régionale et internationale :
  Les régions de concertation régionale des projets DIAGNOSTIC PERMANENT, AGRHYMET de même que les sessions extraordinaires du Conseil des Ministres du CILSS, assurent un échange régulier des informations et permettent des prises de position au niveau sahélien.

Sur le plan international, le Réseau pour la prévention des crises alimentaires dans le SAHEL, animé conjointement par les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel, constitue un cadre dynamique pour une coordination entre donateurs. Ce réseau a reconnu au CILSS son rôle moteur dans la mise en place et le renforcement des systèmes d'alerte nationaux.